

MAG

le Communautaire

LE MAGAZINE D'INFOS DU TERRITOIRE

ÉTÉ 2025

n°34



Les Phosphatières du Cloup d'Aural

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE



AUJOLS | BACH | BEAUREGARD | BELFORT-DU-QUERCY | BELMONT SAINTE-FOI | BERGANTY | CÉNEVIÈRES | CREGOLS | CONCOTS | CREMPS | ESCAMPS | ESCLAUZELS
FLAUJAC-POUJOLS | LABURGADE | LALBENQUE | LIMOGNE-EN-QUERCY | LUGAGNAC | MONTDOUMERC | SAILLAC | SAINT-MARTIN-LABOUVAL | VARAIRE | VAYLATS | VIDAILLAC



VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE

Non, il ne s'agit pas du roman d'aventure écrit par Jules VERNE mais bel et bien d'une toute autre aventure que vous découvrirez en visitant les Phosphatières du Cloup d'Aural.

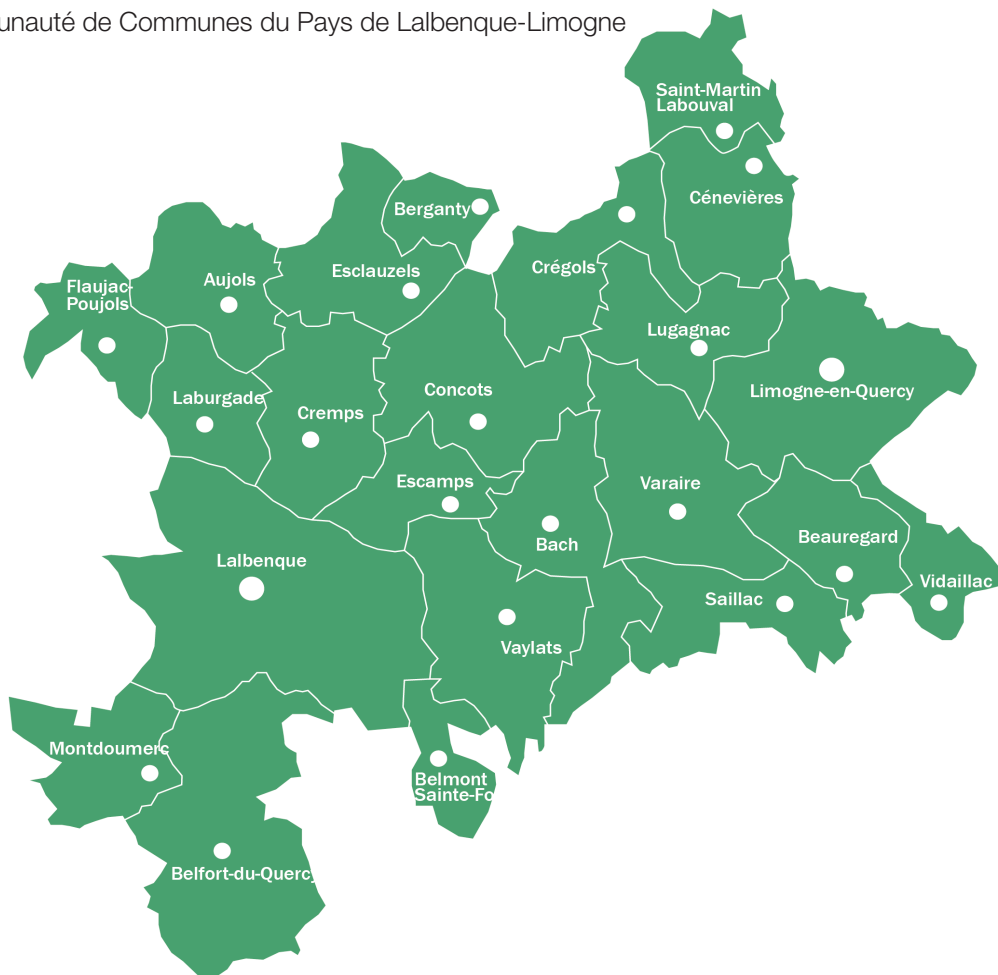
Ce lien entre accueil humain, transmission sensible et découverte immersive fait du centre scénographique du Cloup d'Aural bien plus qu'un musée : c'est une expérience vivante, nourrie par l'attention portée à chaque visiteur. Un plus incontestable dans l'offre touristique et culturelle du territoire. Ici, il ne s'agit pas seulement d'attirer des visiteurs, mais de raconter une histoire, celle d'un sol, d'un peuple et d'une volonté commune de bâtir l'avenir sans oublier ses racines. Le Cloup d'Aural n'est pas un musée scénographique. C'est un voyage.

Tout commence par la découverte du nouveau centre scénographique permettant de développer de nombreux supports pédagogiques valorisant l'Histoire, le passé industriel sur l'exploitation du phosphate et de la planète au cours des temps géologiques. Ensuite vous descendez à plus de 20 mètres sous terre et parcourez ce lieu qui est à la fois une ancienne mine de phosphate ainsi qu'un véritable laboratoire naturel de l'évolution.

Un voyage qui, n'en doutons pas, va, dans la lignée de Padirac, Rocamadour, Pech-Merle, Saint-Cirq-Lapopie, château de Cénevières, etc..., apporter un plus sur notre territoire où nous attendons pas moins de 30.000 visiteurs par an rendant ainsi notre Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne de plus en plus attractive !

JEAN-CLAUDE SAUVIER

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne
Maire de Laburgade



SOMMAIRE

FOCUS

p. 4-5

- Un budget raisonné
- Voirie

LA COM'COM' ET VOUS

p. 6-7

- Environnement
- SPANC

TEMPS FORT

p. 8-12

- Phosphatières du Cloup d'Aural



MON TERRITOIRE

p. 13-15

- Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
- Attractivité du territoire
- Culture



ZOOM SUR...

p. 16-17

- Centre de loisirs
- Formation des agents

À LA UNE

p. 18

- Village A-Venir
- Prévention gendarmerie

PAROLES DE COMMUNE

p. 19

- Berganty



INFOS PRATIQUES

p. 20

Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

38, place de la Bascule - 46230 Lalbenque

05 65 24 22 50 - contact@ccpll.fr - www.cc-lalbenque-limogne.fr

Directeur de publication : Jean-Claude Sauvier

Ont participé à ce numéro : Micheline Dubois - Pascal Catusse - Sébastien Mazelié

Photos et illustrations : ©PNRCQ - ©CCPLL - ©Emeric Folhen - ©AdobeStock - ©Freepik

Mise en page : Service Communication CCPLL

Impression : Boissor - Luzech

Tirage : 5 300 exemplaires sur papier couché certifié

UN BUDGET RAISONNÉ

Le budget 2025 a dû relever deux défis : maintenir la capacité d'auto-financement de la collectivité et élaborer un budget raisonné. Les orientations visent à maîtriser les dépenses de fonctionnement et optimiser les recettes pour dégager les capacités d'investissement nécessaires tout en améliorant les services à la population. Depuis, les élus et les services communautaires ont travaillé sur des pistes d'économies, qui ont été validées lors des arbitrages. Lors de la séance du 10 avril 2025, le conseil communautaire a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2025.

BUDGET GLOBAL DÉPENSES PAR PÔLE

37% = CHARGES GÉNÉRALES : 2 443 740 €

- Frais de fonctionnement généraux
- Frais de personnel
- Subventions, participations

25% = ENVIRONNEMENT : 1 616 259 €

- Ordures Ménagères : contribution au SICTOM des Marches du Sud Quercy
- Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : contributions aux syndicats compétents

15% = ACTION SOCIALE : 1 023 432 €

- Micro-Crèche
- Relais Petite Enfance
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- France Service
- Action sociale
- Conseiller numérique

8% = RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES : 523 831€

- Voirie
- Bâtiments
- Technique

6% = AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 410 240€

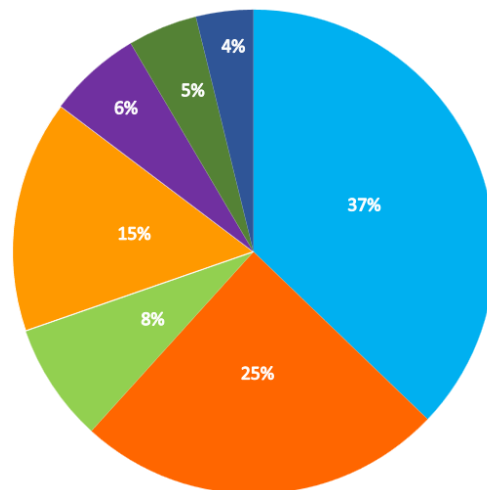
- Autorisations du Droit des Sols
- Urbanisme PLUi
- Attractivité Petites Villes de Demain
- Transition Ecologique

5% = TOURISME : 306 538€

- Contribution à l'Office de Tourisme
- Phosphatières du Cloup d'Aural
- Haltes / navigation

4% = CULTURE / ASSOCIATIONS : 252 730€

- Médiathèques
- Projet culturel
- Subventions aux associations



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

POUR 100 €



Impôts directs / péréquation :
2 439 531€ - 37,09%

TEOM et taxes (séjour, GEMAPI) : 1 703 000 € - 25,89%

Dotations de l'Etat et participations : 1 037 742,74 € - 15,78%

Excédent de fonctionnement : 879 726,55 € - 13,38%

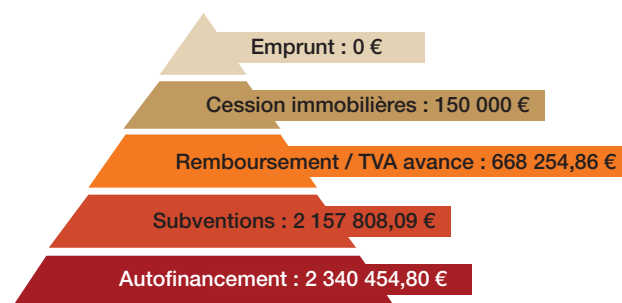
Produits des services et gestion courante : 516 770,10 € - 7,86%

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS 2025

3,5 MILLIONS D'EUROS

Aménagements Phosphatières à Bach	1 974 72,86 €
Maison de Santé Limogne	700 000,00 €
Fonds de concours aux communes et groupements	301 098,35 €
Voirie	287 000,00 €
Travaux bâtiments	131 486,08 €
Maison Enfance Jeunesse	100 000,00 €
Equipements services	15 971,46 €
PLUI	12 240,00 €
Achat véhicules	10 000,00 €

RECETTES INVESTISSEMENTS



VOTE TAUX FISCAUX 2025

Taxe foncière non bâti	74.30%
Taxe enlèvement des ordures ménagères	15.60%
Cotisation des entreprises	14.96%
Taxe foncière bâti	7.40%
Taxe habitation additionnelle	7.25%

2 BUDGETS ANNEXES

Outre le budget principal de la collectivité, il existe 2 autres budgets annexes pour la gestion de compétences spécifiques :

- le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : 293 313 €,
- les Zones d'Activité Economique (ZAE) 160 680 €.

Le procès-verbal du conseil communautaire dédié au budget 2025 est disponible en téléchargement sur le site :

www.cc-lalbenque-limogne.fr, rubrique **collectivité & territoire/Publications**

ou en scannant le QR Code ci-dessous :



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Après examen, le conseil communautaire réuni le 10 avril 2025 a attribué les subventions suivantes aux associations dont la manifestation se déroule sur le territoire :

12 et 13 avril 2025 :	ÉCURIE DES CADOURQUES - Rallye du Quercy 2025 - 42ème édition (Lalbenque, Belfort-du-Quercy, Berganty, Concots et Crégols)	1 000 €
08 au 11 mai 2025 :	CAUSSE MOPOLITE - 7 ^e Ciel / les Singulières (Limogne-en-Quercy)	2 500 €
17 mai 2025 :	LE VRAI REPAIRE - MAI - le Vrai Tremplin - 4ème édition (Concots)	1 350 €
13 et 14 juin 2025 :	LE VRAI REPAIRE - JUIN - le Vrai Repaire Festival - 6 ^e édition (Varaire)	2 500 €
08 au 13 juillet 2025 :	BABEL GUM - l'Effet Pic-Nic (Cénevières).....	1 080 €
24 au 26 juillet 2025	AUJOLS CULTURE ET LOISIRS - les Heures Musicales (Aujols)	2 500 €
02 août 2025	SULPIC - Festival Estiv'Oc (Lalbenque)	1 700 €
05 au 07 août 2025	LA CHAMBRE A CONCERTS - Les Mélodies du Causse (Lalbenque, Beaugard, Belmont-Sainte-Foi)	900 €
22 et 23 août 2025	BOMD - Bomd 3 (Montdourmerc)	2 500 €
29 et 30 août 2025	LAC REACTIVITE - Lacoustique Festival (Lalbenque)	2 500 €
07 au 16 novembre 2025	VISAGES D'AILLEURS - Retour en Arménie (Lalbenque, Limogne-en-Quercy, et un lieu à déterminer).....	2 500 €
28 et 29 novembre 2025	BABEL GUM - Rezo Iris (Lalbenque et Concots).....	2 160 €
07 décembre 2025	SPORTS ET NATURE TOUR-DE-FAURE - Trail de l'Igue (Crégols, Lugagnac, Cénevières et Berganty)	1 000 €
14 décembre 2025	VTT LALBENQUE - la rando de Noël de Lalbenque (Lalbenque)	510 €

VOIRIE

MURS DE SOUTÈNEMENT EN TRAVAUX

Des murs de soutènement, en partie écroulés, nécessitent une remise en état. Il s'agit des VIC (Voiries d'Intérêts Communautaires) :

- VIC 102 (route du Mas de Ballard et route des Fournets) à Cremps,
- VIC 307 (Mas de Caumet) à Limogne en Quercy,
- VIC 238 (Chemin de Bourel) à Varaire.

Les travaux s'élèvent à 46 312 € TTC.



La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne exerce ses compétences en matière d'entretien de la voirie sur le territoire.



La maîtrise d'œuvre est assurée par la CCPLL. Les travaux seront réalisés au courant de l'été 2025. En conséquence, la circulation sera interrompue ou mise en alternat pendant les travaux. L'entreprise titulaire du marché est : SARL BANIDE (Lalbenque – 46230).

L'entreprise ETPLV réalisera les travaux d'investissement sur les voies d'intérêt communautaire (VIC) les plus dégradées de la CCPLL, courant mai à septembre 2025.

Les voies seront réouvertes le soir afin de permettre la circulation. La maîtrise d'œuvre est assurée par la CCPLL qui met tout en œuvre pour réduire au maximum la gêne occasionnée.

LA COM'COM' ET VOUS

ENVIRONNEMENT

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne a été rédigé de manière volontariste, avec l'aide du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy-GéoParc Mondial UNESCO, dans un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des consommations énergétiques du territoire.

Entré en fonction en 2021, il devra être révisé en 2027, soit tous les six ans.

L'objectif stratégique de la CCPLL est d'atteindre, d'ici à 2050 :

- Une réduction de 47% des consommations d'énergie du territoire,
- Une production de 90 GWh d'énergies renouvelables,
- Une réduction de 36% des émissions de GES du territoire.

Le plan d'actions suit trois grandes orientations pour la lutte contre le changement climatique :

- Accompagner le changement par l'animation et la sensibilisation,
- Aménager le territoire durablement,
- Développer une mobilité adaptée au territoire et faiblement carbonée.

Ces trois orientations comprennent 18 fiches actions, qui sont déclinées en 86 actions concrètes.



À ce jour, 30% de ces actions ont été réalisées, et 15% sont en cours de réalisation, grâce à la politique conduite par la communauté de communes et l'action de ses partenaires, compétents dans leur domaine.



Trois illustrations des actions réalisées ces derniers mois dans le cadre du Plan Climat :

Adoption d'une charte intercommunale des énergies renouvelables

La communauté de communes a élaboré une charte des énergies renouvelables, adoptée le 30 janvier 2025, qui encadre la stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire et renforce le rôle des élus locaux en la matière. La Charte pose des critères et conditions strictes pour chaque stade du projet, et prévoit l'organisation d'un comité de suivi local des projets d'énergies renouvelables. Elle s'adresse à tous les porteurs de projets désireux d'obtenir l'approbation du territoire de la CCPLL.

De nouveaux équipements pour favoriser l'exemplarité de la communauté de communes

La communauté de communes a acquis deux véhicules électriques, en renouvellement de deux véhicules thermiques arrivés en fin de vie. Cette acquisition a fait l'objet d'une prime à la conversion, d'une aide de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et d'une aide régionale. L'absence d'émission de gaz à effet de serre durant leur utilisation permet de contribuer à la mise en œuvre d'une mobilité faiblement carbonée.

De plus, la Maison Communautaire s'est équipée d'un composteur installé en partenariat avec le SYDED du Lot. Chaque semaine, les agents compostent 10L de biodéchets avec de nombreux avantages à la clé : création de compost qui constitue un excellent engrais naturel, limitation de l'impact économique du transport et du traitement des déchets grâce à l'allègement du poids des ordures ménagères, etc.



Les composteurs installés.

LA COM'COM' ET VOUS

Enquête et concertations publiques pour le développement du covoiturage

La mobilité représente le premier poste de consommation d'énergie et le deuxième poste d'émission de gaz à effet de serre du territoire. Pour améliorer cela, la communauté de communes a lancé, en octobre 2024, l'élaboration d'un schéma directeur de covoiturage, pour les trajets quotidiens ou ponctuels des habitants du territoire.

Après avoir interrogé les élus et la population au moyen d'enquêtes en ligne et de concertations publiques, il s'agit de faire le bilan sur les besoins et attentes en matière de covoiturage. La stratégie devra ensuite conduire à la création d'un réseau d'aires de covoiturage cohérent et à la mise en relation des covoitureurs par le biais d'un outil efficace et ergonomique.



Concertation publique à Lalbenque, le 08 avril 2025.

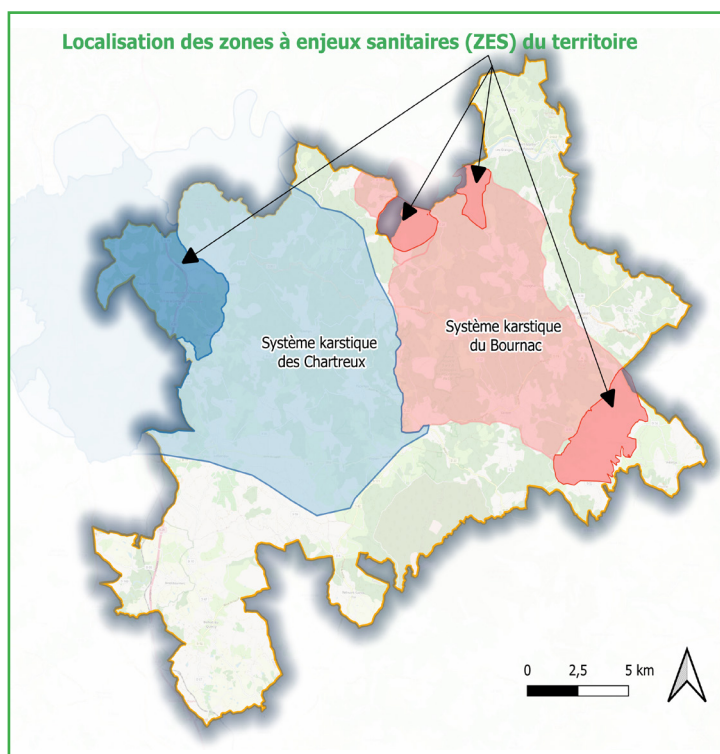
SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les paysages du Causse, qui dessinent une grande partie du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne évoquent l'aridité. Pourtant, sous nos pieds, dans le karst, l'eau s'écoule en abondance avant de résurger dans les vallées.

Cette eau constitue une ressource inestimable et fragile pour les cours d'eau qui la reçoivent, et pour la production d'eau potable du sud du Lot. Sa protection est indispensable pour en conserver la qualité. Dans cet objectif, la CCPLL a, dès 2018, sollicité l'Agence de l'Eau Adour-Garonne afin de mettre en oeuvre des installations d'assainissement non collectif dans les zones sensibles des systèmes karstiques du Bournac et de la fontaine des Chartreux, servant toutes deux à l'alimentation en eau potable.

Au travers de deux programmes successifs, l'ensemble des propriétaires éligibles aux critères de l'Agence de l'Eau de ces périmètres se sera vu proposer une aide financière pour mettre aux normes leur installation d'assainissement. La seconde opération s'est achevée au mois de mai dernier, le moment est donc opportun pour faire un bilan de cette politique.



Grâce à ces opérations, les assainissements de 174 logements auront été réhabilités, ce qui a permis de doubler le taux de conformité dans ces zones sensibles le faisant atteindre 74%. Par ailleurs, en mobilisant 570 000€ de subvention, ces programmes auront généré un investissement global d'environ un million d'euros qui aura bénéficié aux entreprises du territoire qui ont réalisé la quasi-totalité des chantiers. Si vous souhaitez en savoir plus, un bilan détaillé de ces opérations est consultable sur notre site internet à la page du SPANC.

PHOSPHATIÈRES DU CLOUP D'AURAL

UN PROJET AMBITIEUX, SOUTENU PAR UNE MOBILISATION COLLECTIVE

À la croisée de la science, de la culture et du tourisme durable, le Lot a célébré le vendredi 4 juillet 2025, l'aboutissement d'un projet d'envergure : la création du centre scénographique et maison de la Réserve Géologique. Cette réalisation, fruit d'un effort collectif inédit, incarne une ambition forte pour le territoire : conjuguer préservation de l'environnement, valorisation du patrimoine et développement local.

L'événement s'est déroulé en présence de Madame Claire Raulin, Préfète du Lot, de Madame Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, de Monsieur Serge Rigal, Président du Département du Lot, de Monsieur Jean-Luc Marx, Président de l'Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot, de Madame Catherine Marlas, Présidente du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, de Monsieur Jacques Pouget, ancien Président de la Communauté de Communes, et bien entendu, de Monsieur Jean-Claude Sauvier, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, maître d'ouvrage du projet.



La plaque inaugurale dévoilée.



La traditionnelle découpe du ruban.

D'un montant total avoisinant les 2,8 millions d'euros, ce centre novateur n'aurait pu voir le jour sans une synergie exemplaire entre institutions locales, régionales, nationales et européennes. L'Union Européenne, via le fonds FEDER de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a apporté une contribution de 452 678 €. L'État a engagé 1 million d'euros, tandis que la Région Occitanie a participé à hauteur de 250 000 €. Le Département du Lot a également répondu présent avec un investissement de 370 390 €.

Mais c'est surtout la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne qui s'est imposée comme un acteur central de ce chantier, investissant près de 798 000 €. Sous l'impulsion déterminée de son Président, Jean-Claude Sauvier, le Conseil Communautaire a su porter ce projet avec une vision claire : faire du territoire un modèle de développement équilibré, fondé sur la transmission des savoirs, la valorisation des patrimoines naturels et une dynamique touristique respectueuse.

« Ce centre est un pari sur l'intelligence collective et la mise en valeur de ce que notre territoire a de plus précieux : sa nature, son histoire, et les gens qui y vivent », a déclaré Jean-Claude Sauvier lors de l'inauguration.



Le discours d'inauguration ouvert par Jean-Claude Sauvier.

NAISSANCE D'UN LIEU D'EXCEPTION

Nichée dans l'écrin naturel des causses du Quercy, le nouveau centre scénographique et la maison de la Réserve Géologique aux Phosphatières du Cloup d'Aural promettent une plongée immersive dans plus de 50 millions d'années d'histoire.

Ce projet d'envergure, à la croisée de la science, de la mémoire et de l'émotion, offre un parcours inédit en trois actes, conçu comme un véritable voyage au cœur du temps. Grâce à une muséographie élaborée, soutenue par des dispositifs multimédias innovants et un grand écran LED spectaculaire, ce lieu s'impose comme une nouvelle référence du tourisme culturel et scientifique dans le Lot.



Nodule de phosphate.



Des fossiles préhistoriques à découvrir, pour une immersion totale !

Trois mondes à explorer

Le parcours muséographique s'articule autour de trois grandes séquences thématiques, véritables mondes immersifs.

- Le monde des origines nous transporte aux débuts de la Terre, dans une évocation fascinante de la formation du karst et des phosphatières. Maquettes, vidéos, vitrines de fossiles et dispositifs interactifs illustrent les bouleversements géologiques qui ont sculpté les paysages du Quercy. Le visiteur est guidé à travers les âges jusqu'à la formation des fameuses cavités où se sont accumulés sédiments, argiles et restes d'animaux aujourd'hui fossilisés.
- Le monde du phosphate explore ensuite l'aventure humaine et industrielle du XIXe siècle, lorsque la découverte du phosphate métamorphosa la région. Ploches, treuils, lettres d'archives, portraits de pionniers et reconstitutions d'époque viennent témoigner de cette « fièvre du phosphate ». On y découvre l'histoire de son exploitation, son rôle crucial dans l'agriculture moderne, et les conséquences environnementales de sa surexploitation. Un regard lucide sur les enjeux actuels, du passé minier à l'urgence écologique.
- Enfin, le monde des fossiles s'ouvre comme une galerie précieuse. On y découvre la richesse paléontologique des phosphatières, véritable « Lagerstätte » française (gisement fossilifère exceptionnel). Grâce à des dispositifs numériques, des vitrines scénographiées, une douche sonore immersive, et surtout, un grand écran LED en haute définition, le visiteur est plongé dans une odyssée visuelle retraçant l'évolution de la vie du Cénozoïque (de -55 à -10 millions d'années) à nos jours : de la jungle de l'Éocène à la savane de l'Oligocène, en passant par les marécages du Miocène ou les climats périglaciaires du Quaternaire. Une conclusion grandiose vient interroger le futur : et demain ? Le Quercy andalou ?

TEMPS FORT

Une scénographie au service de l'émotion et du savoir

L'ensemble est pensé comme un espace vivant et fluide, où chaque module invite à l'exploration libre, tout en maintenant une cohérence narrative forte. Ici, l'esthétique se met au service du sens : socles élégants, cartels pédagogiques, éclairage naturel valorisant les objets, jeux tactiles pour le jeune public, maquettes interactives, vitrines en 360°, et dispositifs numériques en plusieurs langues. Un soin particulier a été apporté à la présentation des fossiles, véritables bijoux scientifiques, dont certains spécimens rares proviennent de collections internationales.



L'espace scénographie retrace 50 millions d'années d'histoire.

Un lieu vivant, en dialogue avec la recherche grâce aux partenaires locaux

Au-delà d'un musée, ce centre est un outil de médiation scientifique en perpétuel mouvement. Au cœur de cette dynamique les partenaires locaux jouent un rôle essentiel. Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, porteur de la labellisation Géoparc mondial UNESCO, la Réserve Géologique nationale, garante de la préservation du patrimoine, et l'Association des Phosphatières du Quercy, actrice historique de la valorisation et de la médiation, forment un véritable trait d'union entre le territoire, les chercheurs et le grand public. Grâce à leur engagement constant, le centre scénographique s'enrichit des travaux scientifiques les plus récents, tout en implantant la recherche dans un ancrage local fort et durable. En partenariat avec des institutions de recherche telles que le CNRS, le Muséum national d'Histoire naturelle et plusieurs universités, les contenus sont actualisés au rythme des campagnes de fouilles.

Reconstitution d'une guêpe préhistorique modélisée en 3D



L'expérience commence bien avant la première visite

Dès leur arrivée, les visiteurs sont accueillis par l'équipe de l'Office de Tourisme Cahors Vallée du Lot, avec chaleur et précision, les agents et guides prennent le temps de présenter le site, d'éveiller la curiosité, de répondre aux questions et d'orienter chaque visiteur selon ses attentes.

Mais ce n'est qu'un début. Car une fois le parcours entamé, ce sont les guides passionnés, véritables passeurs d'histoire qui plongent petits et grands dans 50 millions d'années de mémoire terrestre, mêlant anecdotes humaines, explications scientifiques accessibles et récits paléontologiques fascinants.

UN BÂTIMENT EN DIALOGUE AVEC LA NATURE

Conçu par le cabinet Michèle & Miquel, en collaboration avec les scénographes Henri Rouvière et Mathieu Butts (ARSCENES), le bâtiment s'intègre en douceur dans le paysage calcaire et boisé du site et épouse les lignes du site avec sobriété et élégance. Niché dans la végétation, il s'articule autour de volumes simples et ouverts, baignés de lumière naturelle grâce à de vastes patios qui créent un dialogue permanent entre intérieur muséal et extérieur géologique.

Ce respect du lieu se traduit aussi dans le choix des matériaux. La pierre, omniprésente, provient des carrières du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, réaffirmant le lien géologique entre le bâti et le sol qui l'accueille. Le bois, quant à lui, est issu des forêts du Massif-Central, gérées durablement, renforçant l'identité régionale du projet tout en favorisant les circuits courts.

La qualité environnementale du centre s'exprime également dans ses équipements. Une récupération des eaux pluviales a été mise en place pour alimenter les sanitaires et l'arrosage des plantations, limitant ainsi l'usage de l'eau potable. Sur les toitures, des panneaux photovoltaïques produisent une partie de l'électricité inscrivant le projet dans une démarche énergétique durable.



L'intégration paysagère du bâtiment a été prépondérante.

Ce bâtiment n'est pas une rupture dans le paysage, mais un prolongement. Il incarne la philosophie du lieu : observer, comprendre, transmettre sans dénaturer. Un espace qui invite à la contemplation autant qu'à la réflexion, où la scénographie vient prolonger l'Histoire géologique racontée par les cavités du Cloup d'Aural.

UN CHANTIER AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Avec un budget global de 2,87 millions d'euros, le chantier représente l'un des investissements publics les plus importants du territoire ces dernières années. Plutôt que de s'en remettre à de grands groupes extérieurs, les élus communautaires ont fait le choix délibéré de solliciter des entreprises locales, maîtrisant les savoir-faire locaux et les spécificités techniques du site. Ce choix a permis une diffusion directe de la commande publique dans l'économie de proximité, soutenant ainsi l'emploi local, les savoir-faire artisanaux et les circuits courts.

Sur les 2,87 millions d'euros d'investissement, une large part a été redistribuée dans le tissu économique du territoire. Les entreprises retenues sont : MARCOULY (VRD terrassements), BANIDE (gros œuvre), JAUZAC (charpente bois), SOCOMETAL (serrurerie), LAUMOND (menuiseries extérieures alu), ISSALY (cloisons intérieures et mobilier présentoir), TEVENARD (revêtements peintures), ALLEZ&CIE (électricité et éclairage), GCM (sanitaire), DISCORS (maquette et soclage), et ANAGRAM (matériel audiovisuel, graphisme et production audiovisuelle).

Ce pari de la proximité, en cohérence avec les valeurs de durabilité et d'enracinement local, démontre qu'un grand projet touristique et culturel peut aussi être un levier économique concret, au service du territoire et de ses habitants.

DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF PASSIONNÉ À LA GOUVERNANCE PARTAGÉE D'UN PATRIMOINE GÉOLOGIQUE UNIQUE

Des anniversaires qui en disent long... En 2025, la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot fête ses 10 ans, l'association des Phosphatières du Quercy fête ses 25 ans et on célèbre également les 60 ans de reprise des recherches scientifiques sur les phosphatières du Quercy.

Il y a plus de 30 millions d'années, les phosphatières du Quercy, ces anciennes cavités karstiques, formaient de véritables pièges naturels. S'y sont accumulés au fil des millénaires des restes d'animaux aujourd'hui disparus : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens... Ces gisements uniques en Europe, ont permis de constituer une collection exceptionnelle de dizaines de milliers de fossiles, révélant les bouleversements climatiques et biologiques d'un passé profond.

L'histoire de la valorisation des Phosphatières du Cloup d'Aural est celle d'un combat de longue haleine mené par une poignée de passionnés. Ce site, aujourd'hui reconnu comme un haut lieu du patrimoine géologique européen, doit sa renaissance à l'engagement déterminé de l'association des Phosphatières du Quercy accompagnée par la commune de Bach. Créée en 1992, l'association est née de la volonté de trois spéléologues lotois – Guy Bariviera, Thierry Pélissier et Philippe Valette – de transformer une ancienne carrière à phosphate, laissée à l'abandon et transformée en décharge, en un site scientifique et pédagogique. À force de bénévolat, de partenariats avec des chercheurs et de mobilisation locale, le Cloup d'Aural a été débroussaillé, sécurisé, ouvert au public, puis peu à peu structuré. L'association a porté à bout de bras l'animation, les fouilles, la communication, et la médiation. Sa ténacité a permis de poser les fondations d'une reconnaissance nationale.



Observations faites aux microscopes binoculaires.

2015 : la Réserve Naturelle Nationale, une reconnaissance officielle du terrain

Le 2 juin 2015, le combat de l'association franchit un cap décisif avec la création de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique du Lot (RNNIG). Cette réserve, qui regroupe 86 sites répartis sur 800 hectares, reconnaît la valeur scientifique, pédagogique et patrimoniale des phosphatières du Quercy et place le Cloup d'Aural comme site emblématique. Depuis sa création sa gestion est confiée au Parc naturel régional des Causses du Quercy. La Réserve garantit aujourd'hui la conservation des sites, encadre les recherches scientifiques, gère les collections paléontologiques et coordonne les actions de médiation. La Maison de la Réserve géologique, inaugurée dans le nouveau centre scénographique au Cloup d'Aural, offre désormais des bureaux dédiés et un grand espace, du stockage des collections, à l'étude et à la valorisation des fossiles issus des fouilles.

Une convention pour une gouvernance à quatre piliers

Depuis quelques années, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque – Limogne, l'Office de Tourisme Cahors Vallée du Lot et l'association Les Phosphatières du Quercy ont scellé une gouvernance équilibrée autour du site du Cloup d'Aural. L'objectif est de coordonner les missions de protection, de recherche, de gestion et de valorisation autour du triptyque préserver, connaître, transmettre. La convention définit les rôles de chacun : le Parc assure la conservation, la police de l'environnement et la gestion des collections ; la CCPLL encadre les aménagements ; l'Office de Tourisme développe les visites et animations et l'association coordonne les fouilles, appuie la recherche.

Cette alliance exemplaire illustre comment un engagement associatif de terrain peut, avec constance et vision, se transformer en un modèle de gouvernance partagée au service du bien commun. Ces célébrations témoignent aujourd'hui, de la pérennité d'un projet collectif, où la science, la culture, l'économie, l'environnement, le tourisme et l'éducation se conjuguent pour faire vivre un site patrimonial unique au monde.

CAUSSES DU QUERCY : UNE ETAPE IMPORTANTE POUR LE RENOUVELLEMENT DU LABEL « PARC NATUREL REGIONAL »



En visite sur le site des Phosphatières du Cloup d'Aural.

À la suite du travail de concertation mené tout au long de l'année 2024 et d'écriture de la future charte du Parc Naturel Régional, le territoire des Causses du Quercy a accueilli du 7 au 9 avril une délégation composée de rapporteurs mandatés par le Ministère de la Transition écologique, le Conseil national de protection de la nature et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Cette visite, décisive pour la suite du processus, a été organisée en étroite collaboration avec les partenaires du Parc : la Région Occitanie, les Départements du Lot et de Tarn-et-Garonne, les communautés de communes et d'agglomération, ainsi que les communes concernées.

Pendant trois jours, entre séquences sur le terrain et temps d'échanges en salle, les rapporteurs ont pu évaluer la qualité du projet de charte et la pertinence des mesures proposées. Les visites ont permis de mettre en lumière les différents champs d'intervention du Parc : protection du patrimoine géologique, préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel, soutien à l'activité artisanale et transmission des savoir-faire, aménagement du territoire et du cadre de vie, accompagnement à la transition énergétique, animation de la vie locale, médiation et sensibilisation, développement d'un tourisme durable, gestion de la ressource en eau ou encore soutien à une agriculture économiquement viable et respectueuse de l'environnement...

Le Parc-Géoparc remercie chaleureusement l'ensemble des élus, acteurs du territoire et partenaires pour leur mobilisation et leur disponibilité. Leur engagement a grandement contribué à la réussite de ces journées et au rayonnement des Causses du Quercy.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

INNOVER À LA FERME : LE PARCOURS DE BENJAMIN ZIMRA

AVEC L'ADEFPAT



Benjamin Zimra, fondateur de la Ferme de Vanadal.

À Escamps, au cœur du Lot, Benjamin Zimra cultive bien plus que des plantes aromatiques. À la Ferme de Vanadal, ce paysan-artisan élève des chevaux, distille des huiles essentielles... et transforme les usages. Porté par une vision innovante de l'agriculture, il s'est lancé un défi : faire reconnaître l'hydrolat, jusque-là perçu comme un sous-produit de la distillation, comme une boisson alimentaire à part entière.

Mais pour franchir ce cap, il avait besoin de structurer son idée, de tester, d'analyser, de faire évoluer son positionnement. C'est dans cette dynamique qu'il s'est tourné vers l'Adefpat, structure régionale spécialisée dans l'accompagnement de projets en milieu rural.

« J'avais besoin de soutien pour passer de l'intuition à une véritable stratégie. L'hydrolat alimentaire, c'est encore peu connu du grand public. L'Adefpat m'a aidé à construire une démarche cohérente et solide autour de ce produit. »

Grâce à l'implication de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne et à un partenariat avec l'agence régionale Ad'Occ, Benjamin a pu intégrer le dispositif de formation-développement proposé par l'Adefpat. Pendant 16 mois, il a bénéficié de 8 journées d'accompagnement individualisé, avec un formateur expert à ses côtés.

« Le parcours a été progressif, structuré en deux phases : d'abord un diagnostic approfondi de ma situation, puis des sessions orientées vers des actions concrètes. À chaque étape, je repartais avec des outils, des pistes à explorer, des tests à mener. »



Parmi les résultats concrets de cet accompagnement : une stratégie commerciale redéfinie, une communication mieux ciblée, un packaging retravaillé, une meilleure gestion des priorités... mais aussi un changement d'état d'esprit.



« L'accompagnement m'a ouvert les yeux sur l'importance du digital, sur la nécessité d'objectiver mes intuitions. Aujourd'hui, je peux envisager un développement progressif de mon entreprise sans avoir à engager d'énormes investissements. »

Au-delà de l'accompagnement technique, Benjamin souligne la dimension humaine du parcours : la relation de confiance avec son formateur, les échanges avec les acteurs locaux (CCI, CMA, Région...), et le sentiment d'être entouré, soutenu, reconnu.

« En tant qu'artisan rural, on peut innover sans renier ses valeurs. L'Adefpat m'a aidé à me structurer, tout en respectant mon rythme, mon identité. »

Son expérience témoigne de la pertinence du modèle Adefpat : un accompagnement sur mesure, ancré dans les territoires, au service de projets porteurs de sens et de développement local.

MON TERRITOIRE

CULTURE

CULTIVE TA SCIENCE !



Du 14 au 23 mai dernier, la médiathèque intercommunale à Lalbenque proposait une programmation sensibilisant aux usages numériques et aux enjeux liés à la notion d'identité sur le web. Que connaissons-nous vraiment d'Internet ? Quelles sont les traces laissées derrière nous ? Comment ces traces impactent-elles notre propre image et nuisent-elles à notre intimité ? Particulièrement concerné par les réseaux sociaux, un large public adolescent a pu bénéficier de cette programmation articulée autour de supports d'animation, spécialement conçus pour informer, prévenir, et aiguïser l'esprit critique des enfants et des adolescents, le tout de manière ludique.

Ainsi, le partenariat avec le RDVJ (RenDez-Vous Jeunes) a permis à 35 jeunes de se mesurer à l'escape-game « Connais-moi, échappe-toi » sur le thème des données personnelles mal contrôlées et la confidentialité sur les réseaux sociaux. Les enfants de l'ALSH (10-11 ans) ont quant à eux découvert le jeu de société « Médiasphères » et ont débattu par équipe des bonnes pratiques à adopter sur Internet. Enfin, deux classes de 5ème du collège Sainte-Thérèse ont visité l'exposition interactive Archipel « identité numérique ». Chacun d'entre eux est reparti muni de clés, leur permettant à la fois de comprendre le fonctionnement des outils connectés, et d'adopter une stratégie de construction de leur identité numérique qu'ils puissent maîtriser.



Les enfants, attentifs et captivés !

Ce projet a été mené dans le cadre du dispositif « Cultive ta Science » porté depuis 5 ans par la Bibliothèque Départementale du Lot. Il vise à lutter contre la désinformation et à promouvoir la culture scientifique en bibliothèque.

UN NOUVEAU PARTENARIAT MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES-EPHAD !



Un après-midi musical et dansant.

Depuis 2014, la médiathèque intercommunale de Lalbenque participe à l'opération « Lectures vivantes » portée par le Département du Lot qui valorise la littérature contemporaine et le spectacle vivant en bibliothèques. Le dispositif évolue en 2025 et s'ouvre au grand âge afin de ne « laisser personne sur le bord du chemin ». Ainsi, à l'automne prochain, c'est la Cie lotoise Totem Récidive, retenue pour son projet artistique construit autour du roman Cabane de Millie Duyé publié au Nouvel Attila, qui interviendra auprès des EHPAD et résidences Autonomie du Lot volontaires.

Ce rapprochement des structures culturelles et médico-sociales se concrétise sur le territoire de la communauté de communes par un nouveau partenariat entre les médiathèques intercommunales et l'EHPAD La Balme située à Limogne-en-Quercy. A cette occasion, deux événements seront programmés à l'EHPAD.

Le 6 octobre à 14 h / pour les résidents :

- un atelier-rencontre alliant relaxation et discussions à partir des lectures proposées.

Le 8 octobre à 14 h / pour les résidents et leurs familles :

- une représentation de la lecture vivante d'après le roman, et la restitution des échanges avec les résidents.



CENTRE DE LOISIRS

DES ENFANTS AU CŒUR DU PATRIMOINE : TRANSMISSION, ACTION ET DÉCOUVERTE

Depuis 2024, une belle collaboration est née entre les centres de loisirs de la communauté de communes et l'association 1000 Mains à la Pâte. Après une première expérience réussie lors des vacances d'automne, ce partenariat s'étoffe en 2025 avec une série d'actions concrètes et pédagogiques autour du patrimoine local. L'objectif est d'ancrer les enfants dans leur territoire, leur transmettre les valeurs de préservation du patrimoine et les sensibiliser à l'importance de cet héritage collectif.

Deux temps forts rythment ainsi les vacances scolaires, mêlant découverte, partage intergénérationnel et initiation aux savoir-faire traditionnels.

Le 15 avril à Vaylats, les enfants ont eu l'opportunité de mettre la main à la pâte – au sens propre ! – lors d'une journée d'ateliers dédiée à la restauration du patrimoine bâti. Construction d'un banc en pierre sèche, nettoyage d'une calade (voie pavée traditionnelle) et démoussage des murets : une journée riche en apprentissages, encadrée par des passionnés, où chacun a pu découvrir les techniques ancestrales et leur utilité dans notre paysage quotidien.



Les enfants, à la découverte du territoire et de son patrimoine.

Enfin, durant les vacances d'automne, le 23 octobre sera dédié aux plus jeunes (6-8 ans) avec une randonnée pédestre d'environ 4 kms, sur le secteur de Limogne-en-Quercy. Un moment privilégié pour éveiller la curiosité des enfants, leur apprendre à lire le paysage, à observer les traces du passé et à comprendre leur environnement proche.

Ces actions partenariales ne se limitent pas à l'initiation : elles visent à créer du lien, entre les générations, entre les structures, et surtout entre les enfants et leur territoire. Elles leur permettent de comprendre que le patrimoine n'est pas une simple vitrine figée du passé, mais un bien commun vivant, que l'on peut protéger, restaurer, valoriser... et transmettre. En somme, ce projet incarne l'espoir d'un avenir où chaque enfant, acteur de son territoire, deviendra un citoyen engagé et conscient de la richesse de son histoire.

1000 MAINS À LA PÂTE : PLUS DE 10 ANS DE CHANTIERS, DE LIENS ET DE PIERRES

Depuis 2015, l'association 1000 Mains à la Pâte – Lalbenque Limogne mobilise chaque année des centaines de bénévoles pour restaurer les murets en pierre sèche et le patrimoine vernaculaire du légendaire chemin de Saint-Jacques de Compostelle- GR65 - de Limogne à Flaujac-Pujols, à travers des chantiers participatifs conviviaux, ouverts à toutes et tous.

Au-delà des pierres, ce sont des liens qui se tissent, entre générations, villages et horizons différents.

Pour sa 10^e édition, prévue le samedi 04 octobre 2025, l'association prépare un moment fort : une rencontre collective, humaine et engagée, autour du patrimoine, du paysage et de la marche.

Envie de poser une pierre, d'échanger un sourire, de faire partie de l'aventure ? Rejoignez-nous !

Infos via contact@1000mains.org ou sur Facebook ou Instagram.



FORMATION DES AGENTS

LA CCPLL SOUTIENT LES COMMUNES QUI ONT UNE ÉCOLE EN PROPOSANT DES FORMATIONS À LEURS AGENTS

Deux objectifs à ce projet, permettre aux agents communaux qui travaillent auprès des enfants dans une école maternelle ou élémentaire, de gagner en compétence et en professionnalisation et de favoriser l'interconnaissance et le partage d'expériences.

C'est à la salle culturelle d'Esclauzels que se sont retrouvés douze acteurs éducatifs de 5 communes (Aujols, Concots, Flaujac-Pujols, Lalbenque, Limogne) les 24/25 février et les 24/25 avril 2025, pour une formation consacrée aux fondamentaux de la gestion d'un groupe d'enfants.

Un programme riche et dense sur mesure : harcèlement, gestion de conflit, gestion émotionnelle, autorité/ gestion du groupe et posture professionnelle.

Beaucoup d'échanges, de mise en pratique, d'apports théoriques et d'analyse de pratique.

Les agents *«n'ont pas vu le temps passer, la formatrice connaît son sujet»*. Ils ont *«appris des choses, repartent avec différents outils à mettre en place mais également avec de nouvelles ressources. Ils se sont questionnés sur leur pratique, les échanges ont provoqué d'autres interrogations.*

Ils voient aussi certaines choses autrement. C'est bien de se poser des questions» ! Les agents sont très satisfaits de ces quatre journées. Ils apprécient la constitution d'un groupe à l'échelle du territoire, cela facilite les échanges, ils se sentent bien plus proches. *«C'est très positif d'être de différentes structures du territoire»*.

Cette formation a vu germer la volonté de mettre en place des temps de rencontre et de discussion entre professionnels, d'échanger sur les difficultés rencontrées, et de trouver, ensemble des solutions à apporter.

La formatrice souligne l'engagement des agents qui ont envie de mettre des choses en place malgré le manque de moyens.

Ces quatre jours ont été bénéfiques, ils n'annulent pas toutes les difficultés rencontrées sur le terrain, mais ils permettent à chacune et chacun de prendre du recul, d'échanger sur ses pratiques, d'actualiser ses connaissances, de découvrir de nouvelles approches, outils. Ils permettent de faire une pause, de se ressourcer, de renforcer la confiance en soi.

Expérimentation positive qui demande à être renouvelée !



Les agents en formation ont pu échanger et partager leur expérience.

VILLAGE A-VENIR

AUJOLS, CONCOTS, BEAUREGARD ET VARAIRE : DES VILLAGES QUI FAÇONNENT LEUR AVENIR

Le Département du Lot accompagne la revitalisation de ses petites communes rurales à travers le programme « Villages-A-Venir », lancé en 2021.

Ce dispositif d'ingénierie territoriale propose un accompagnement d'un an, structuré en plusieurs phases : diagnostic, concertation, puis définition d'un projet stratégique autour de thématiques comme le logement, les mobilités, les équipements publics, le patrimoine ou encore la culture.

Lauréate en 2024, la commune de Concots a ouvert la voie à Aujols, Beauregard et Varaire. Sur huit communes sélectionnées en 2025 par le Département, trois sont du territoire de la communauté de communes. Ce qui démontre le dynamisme et la forte volonté de notre territoire à être attractif.

Ainsi, ces villages rejoignent une dynamique visant à repenser l'avenir de leur centre-bourg de manière durable et partagée. Le programme repose sur une démarche participative forte, impliquant élus, habitants, commerçants, associations et partenaires institutionnels – notamment les communautés de communes, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy ou encore les services de l'État.

Ces communes rurales, souvent éloignées des grands dispositifs urbains, trouvent ici un soutien essentiel pour redonner vie à leurs territoires. Concots, déjà engagée, poursuit cette transformation en intégrant le programme national complémentaire « Village d'Avenir » axé sur la réalisation des actions concrètes immédiates, tandis qu'Aujols, Beauregard et Varaire amorcent à leur tour ce virage vers un futur plus structuré, vivant et attractif.

PRÉVENTION GENDARMERIE

VIGILANCE CAMBRIOLAGES



Des conseils utiles au quotidien.

L'été et les départs en vacances sont propices pour les cambriolages. C'est pourquoi le Groupement de Gendarmerie Départementale du Lot vous délivre les conseils pratiques ci-dessous afin de sécuriser au maximum vos biens, et vos habitations.

650 cambriolages constatés et en particulier touchant les résidences principales (sur le département, en zone gendarmerie en 2024). Cette tendance reste, à ce jour, identique en 2025.

15 minutes : c'est le délai d'action des malfaiteurs. Ceux-ci sont mobiles et viennent de divers horizons : du département du Lot bien sûr mais également des départements limitrophes.

Les cambrioleurs trouvent de nombreuses opportunités grâce à des accès laissés ouverts ou par des effractions ne présentant pas de difficultés majeures.

Les butins sont majoritairement : argent liquide, bijoux, matériels de bricolage, objets faciles à emporter. Plus globalement, tout ce qui est monnayable auprès de receleurs.

Les bons réflexes à adopter :

1. Prévenez immédiatement votre brigade de gendarmerie en appelant le 17,
2. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques,
3. Recueillez des éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

PAROLES DE COMMUNE

BERGANTY

TROPHÉE COLLECTIVITÉS ACTEE

Le 4 juin 2025, les Trophées des Collectivités ont été décernés par l'ACTEE, Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique.

Le trophée a été remis lors de cette cérémonie. Il sera exposé à l'intérieur des locaux municipaux. De plus, une œuvre d'art sera installée ultérieurement, afin de rappeler la récompense attribuée à la commune, et sera inaugurée par Monsieur le Maire, lors d'une rencontre amicale et communale.



La commune de Berganty a été distinguée dans la catégorie « Performance Énergétique : Stratégies d'optimisation à l'échelle d'un bâtiment ou d'un parc ».



La remise des prix, où la commune de Berganty a été récompensée.

Ainsi :

1. Le logement de l'instituteur est devenu un ensemble de 5 bureaux qui sont d'ores et déjà loués depuis septembre 2024,
2. L'ancienne salle des fêtes a été totalement reconditionnée et permet de proposer des réunions professionnelles en alternance avec des événements familiaux privés en fin de semaine,
3. Enfin la mairie a été installée dans ce local et dispose d'un bureau adapté à la fonction du secrétaire de la mairie (archives accessibles comprises), d'un bureau pour Monsieur le Maire et d'une salle où se réunit le conseil, et où se tiennent les rencontres avec les administrés ou les réunions de travail,
4. L'ensemble a été rénové en concertation avec la FE46 (Fédération des Énergies du Lot), afin d'optimiser le bilan énergétique de l'ensemble du bâtiment.

La rénovation de la salle des fêtes, entreprise dès le début de la mandature actuelle, a donc été remarquée et récompensée, grâce à l'originalité de la reconversion du bâtiment.

En effet, cette ancienne école, fermée dans les années 80, et le logement de l'instituteur attenant, étaient totalement désertés. Sauf lorsqu'un événement familial occasionnel s'y déroulait, une dizaine de fois par an, tout au plus. Les 350 autres jours, le bâtiment se désolait dans l'indifférence générale.

La période 2021-2024 verra le renouveau de cet ensemble communal qui a bénéficié d'une remise en cause de ses fonctions et de l'utilité pour la commune la plus appropriée.



Monsieur Michel TARDY, adjoint à la mairie de Berganty

INFOS PRATIQUES



Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

Maison Communautaire : lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h - 05 65 24 22 50

contact@ccpll.fr – www.cc-lalbenque-limogne.fr

Service urbanisme urbanisme@ccpll.fr

SPANC - assainissement 05 65 24 60 43 - spanc@ccpll.fr

lundi & mercredi : 9h - 12h / mardi : 14h - 17h

RenDez-Vous Jeunes 06 89 28 73 61 - rdvj@ccpll.fr

ALSH LALBENQUE 06 02 02 69 09 - alsh.lalbenque@ccpll.fr

ALSH LIMOGNE 06 89 28 73 61 - alsh.limogne@ccpll.fr

Micro-crèche TURBU'LOT - FLAUJAC-POUJOLS 05 65 30 95 47 - microcreche@ccpll.fr

Relais Petite Enfance 06 02 02 70 14 - rpe@ccpll.fr

Médiathèques intercommunales LALBENQUE

Maison Communautaire, 38 place de la Bascule - 46230 LALBENQUE 05 65 24 22 56 - mediatheque@ccpll.fr

Lundi : 15h - 17h30 / mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Vendredi : 15h - 17h30 / samedi : 9h30 - 12h30

LIMOGNE-EN-QUERCY

15 chemin des Grèzes - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY 05 65 31 78 88 - mediatheque.limogne@ccpll.fr

Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h /

Vendredi : 15h - 18h / samedi : 10h - 12h30

Déchetteries

Berganty : mardi, samedi : 9h - 12h / mercredi, jeudi & vendredi : 14h - 18h

Lalbenque : mardi, vendredi & samedi : 9h - 12h / lundi, mercredi, jeudi : 14h - 18h / samedi : 14h - 17h

Limogne-en-Quercy : mercredi, vendredi : 9h - 12h / lundi, vendredi : 14h - 18h / samedi : 14h - 17h



REJOIGNEZ-NOUS

ANIMATION
ADMINISTRATIF
JEUNESSE
AIDE À LA PERSONNE

ACCUEIL
PETITE ENFANCE
TECHNIQUE

Retrouvez toutes les offres d'emplois de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne sur internet, ou en scannant le QR code :

www.cc-lalbenque-limogne.fr

Envoi de vos candidatures sur rh@ccpll.fr





SIMPLE
GRATUIT
ACCESSIBLE
À TOUS
INFORMER
ALERTER

IntraMuros

L'application mobile de votre territoire

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et **tous les services de votre territoire.**

Restez informés grâce aux notifications sur votre smartphone ou tablette !

Téléchargez-la
 Google Play  App Store
ou Scannez-la





LALBENQUE : Maison Communautaire :
05 65 24 22 55
franceservices@ccpll.fr

Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mardi : 10h - 12h / 14h - 17h
Mercredi et jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h

CONCOTS : La Poste : jeudi : 13h30 - 16h

LIMOGNE-EN-QUERCY : La Poste :
05 65 20 35 83

limogne-en-quercy@france-services.gouv.fr

Mardi : 9h - 12h15 / mercredi : 9h - 12h15
Jeudi : 9h - 12h15 / 13h30 - 17h30 /
Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h15
Samedi : 9h - 12h15

FRANCE SERVICES : prenez rendez-vous pour un meilleur accompagnement !